

L'ATTACHEMENT

Chez un enfant adopté, surgissent parfois des problèmes comportementaux d'ordre affectif qui vont au-delà de ce qui est attendu en termes de capacité pour l'enfant à tolérer la séparation : il s'agit de tout ce qui concerne le ***nouage des liens***.

Vous devez être préparés aux exigences inhabituelles de certains enfants en difficulté de nouer des liens d'attachement dits « normaux ».

En effet, certains enfants sont incapables de supporter la séparation, même pour un temps très bref, d'avec le ou les parents adoptifs tandis que d'autres, au contraire, partent indifféremment avec n'importe qui. (Ils présentent une « non préférence » pour leurs parents, la classique « angoisse du 8^{ème} mois » est absente.)

L'enfant essaie inconsciemment de se protéger ainsi du risque de faire confiance à quelqu'un qui va peut-être, lui aussi, l'abandonner : il a trop peur de s'attacher.

Ces troubles sont, la plupart du temps, à mettre en lien avec les expériences et conditions de vie antérieures à l'adoption : plus la période de vie en institution a été longue, plus il y a eu de ruptures affectives dans le passé de l'enfant, plus celui-ci est vulnérable à la peur de perdre à nouveau ses parents, ou d'être encore abandonné par eux, et plus le risque est important de voir sa capacité de confiance fragilisée.

Il faut du temps pour restaurer la confiance, et beaucoup de patience.

Parfois, il est utile de demander conseil et soutien, éventuellement dans le cadre d'un suivi psychologique de l'enfant si son comportement ne s'améliore pas et qu'une souffrance mutuelle se met en place.